

14^{ème} Edition de " La Saumuroise "

Lieu de départ. Gymnase Delessert, Bd Delessert à SAUMUR.
REGLEMENT

ART : 1

La Saumuroise est une épreuve cyclosporitive organisée sous l'égide de La Fédération Française de Cyclisme par le Vélo Sport Saumurois. Elle est ouverte aux dames et aux hommes **de plus de 18 ans**. Deux circuits fléchés sont disponibles un 100 km et un 160 km qui est commun au 100 km. Le 160 km passe près de la ligne d'arrivée et continue pour une boucle de 60 km, et sert de support au **Trophée de l'Ouest des Cyclosporitives**. Chaque circuit a son classement respectif. L'épreuve est neutralisée pour la sortie de la Ville. L'arrivée a lieu près de l'aérodrome. L'itinéraire de retour est fléché et en grande partie sur piste cyclable.

ART : 2 – RASSEMBLEMENT.

Le lieu de rassemblement, avec douches et parking est au gymnase Delessert, Boulevard Delessert à Saumur. Pour rejoindre le site de départ, arrivé par la voie rapide, prendre la sortie Saumur Centre et les directions de Varrains, Chacé, Z.I. le Clos Bonnet, Z.I. Chacé. Le gymnase se trouve 600 m après le Centre Leclerc juste après la caserne des pompiers.

ART : 3 – CATEGORIES.

Pour les deux parcours:
Dame : W1 : de 19 à 49 ans - W2 : de 50 et +

Homme :

A : de 29 à 39 ans - B : de 40 à 49 ans - C : de 50 à 59 ans - D : de 60 et +
Z : Les élites 1^{er} et 2^{ème} Catégorie FFC et les moins de 29 ans

Les élites, les 1^{er} et 2^{ème} catégories FFC devront s'inscrire obligatoirement sur le 160 km, en catégorie Z sous peine de déclassement.

ART : 4 – ENGAGEMENTS.

Les inscriptions ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées du montant de l'engagement, de la photocopie de la licence ou **d'un certificat médical de moins d'un (1) an de non contre indication de la pratique du cyclisme pour les non licenciés et les licenciés FFCT**. Le bulletin d'engagement est à retourner **avant le 18 août 2011 accompagné de son règlement**, voir nom et adresse en bas du bulletin d'engagement. **La promo club ne sera prise en considération que par courrier et en un seul envoi des 5 participants avant le 18 août 2011.** L'engagement est ferme et définitif, il ne peut faire l'objet de remboursement pour quel motif que ce soit. Sauf en cas d'annulation administrative, ou la moitié de l'engagement sera remboursé. **Engagement sur place majoré de 3€**

ART : 5 – PERMANENCE.

Pour le retrait des dossards, des fiches de route et les tickets repas. Sur le site de rassemblement le samedi de 17 à 19 h, Dimanche de 6 h à 8 h 15. **Aucune inscription nouvelle après 8h.**

ART : 6 – CLASSEMENT.

Un classement scratch sera établi pour chaque parcours, ainsi que pour chaque catégorie définie par l'article 3. Les temps seront calculés depuis le départ. Le temps est pris au passage de la ligne d'arrivée, le pointage de l'ordre de passage s'effectuant au bout du couloir d'arrivée. Un classement pour chaque circuit. Celui-ci comprendra : Le temps, la place au scratch et de la catégorie.

ART : 7 – SECURITE.

Cette épreuve n'est pas une compétition sur circuit. La circulation n'est pas interrompue. **Chaque participant doit respecter le code de la route**. En cas d'infraction à celui-ci, il serait le seul responsable des accidents dont il serait l'auteur ou la victime. Les moyens de sécurité mis en place par les organisateurs, les motos accompagnatrices et les signaleurs sont là pour vous assurer la meilleure sécurité possible.

Chacun doit donc se conformer aux instructions des arbitres de l'épreuve des signaleurs et de l'escorte. **Le Port du casque à coque rigide homologué est obligatoire.** Aucune voiture suiveuse ne sera admise sous peine de disqualification à l'exception des véhicules de l'organisation. Une assistance médicale sera assurée par la protection civile.

ART : 8 – RAVITAILLEMENT

L'engagement donne droit au petit déjeuner du matin, au ravitaillement et boisson sur les parcours et un repas chaud. Repas supplémentaire sur réservation pour les accompagnateurs. Le repas sera remis en échange du du ticket repas.

ART : 9 – RECOMPENSE

Une coupe aux trois premiers de chaque catégorie, des lots tiré au sort, un diplôme est expédiée à chacun des participants classés. **Un lot pur produit du terroir pour chaque participant en échange du dossard.**

ART : 10 – ASSURANCE.

Il est recommandé à chaque participant d'être couvert par une garantie individuel accident. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, de bris de matériel et dégradation qu'elle qu'en soit l'origine.

ART : 11 – DISQUALIFICATION

Le non respect du règlement. Tout participant pointé à moins de 25 km / heure de moyenne ne sera pas classé, il pourra poursuivre le parcours sous sa propre responsabilité (Art.5.4 du règlement des épreuves cyclistes sur la voie publique).

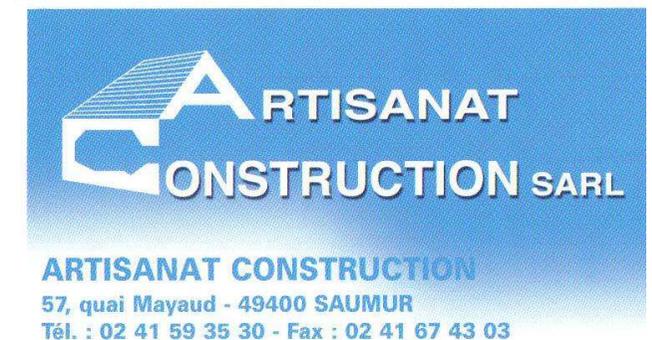
ART : 12 – DROIT A L'IMAGE.

Les participants et encadrement acceptent que leur image soit utilisée dans diverses communications de l'épreuve. Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation des clauses.

ART : 13 – HEBERGEMENT.

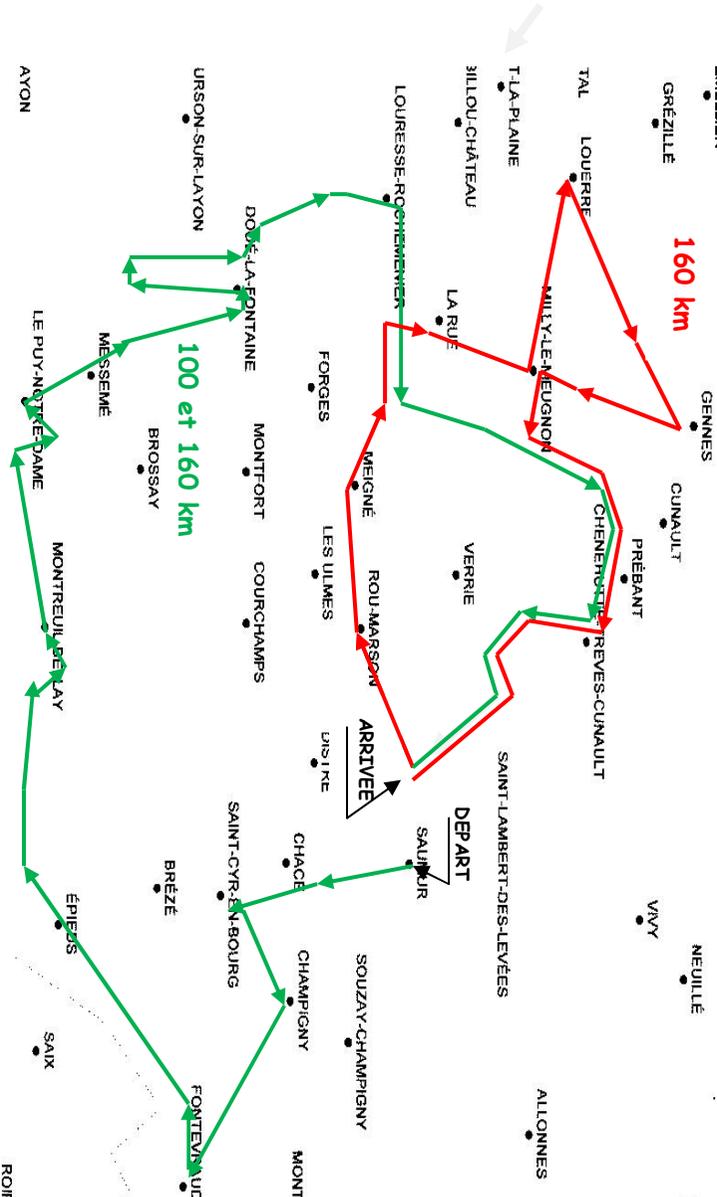
Pour tout renseignement sur l'hébergement prendre contact avec l'Office du Tourisme Saumurois. **02.41.40.20.60.**

Site www.ot-saumur.fr



**ARTISANAT
CONSTRUCTION SARL**

ARTISANAT CONSTRUCTION
57, quai Mayaud - 49400 SAUMUR
Tél. : 02 41 59 35 30 - Fax : 02 41 67 43 03



A découper ou photocopier
BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

Tandem exclu sur 160 km sauf non voyant

DIMANCHE 21 AOÛT 2011

Cocher la casse correspondante :

160 km 100 km

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal : ☎ :

Date de Naissance :

Fédération :

Club :

NOUVEAU

Promo Clubs

1 engagement offert
pour 5 coureurs du même club

Offre valable jusqu'au 17 août 2011

Tarif : FFC - Autre Fédé - Non .L. Engagement sur place
21 € 22 € 23 € majoré de 3 €

Repas supplémentaire sur réservation

10 € X (.....) = €



REPAS CHAUD

Cuisine
Familiale

Catégories : Cocher la case correspondante.

Dames : W 1 de 18 à 49 ans - W 2 50 ans et +

Hommes :

A de 29 à 39 ans - B de 40 à 49 ans

C de 50 à 59 ans - D de 60 et +

Z 18 à 28 ans (100 ou 160 km) – Les élite et 1^{er} et 2^{ème} cat.

Obligation de participer au 160km

Règlement par chèque à l'ordre du Vélo Sport Saumurois avant le 17 août 2010 adressé à M. Cadeau Claude 15 Rue des Jardins 49400 Chacé - ☎. 06.07.69.76.00. –

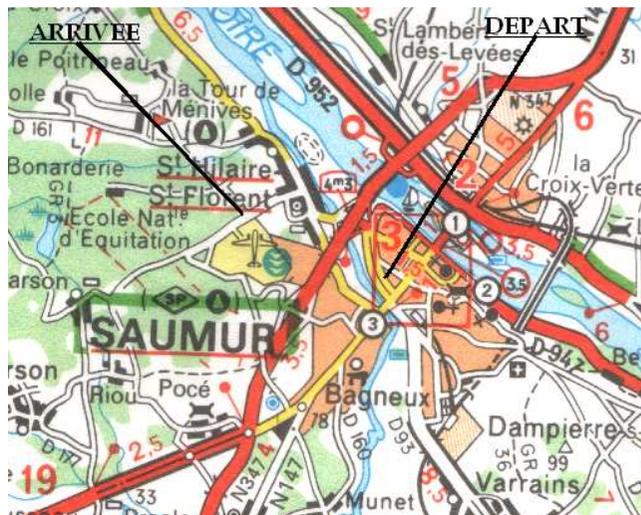
Courriel vss@hotmail.fr - Site internet : <http://velo.sport.saumurois.free.fr>.



MAÇONNERIE
RAVALEMENTS
TAILLE de PIERRE

NEUF et RÉNOVATION

Z.I. CHACE 49400 Chacé Tél : 02 41 52 99 32
sarl.jlg@orange.fr



Patrick ROUVIN
Anne POUSSIN

-SAUMUR 02.41.67.49.13 -

le nouveaux commerçants
SUPER U
SAUMUR
PRES DU CHÂTEAU
OUVERT LE DIMANCHE MATIN

DIMANCHE 21 AOÛT 2011

SAUMUR (49)

CYCLOSPORTIVE LA SAUMUROISE

Rassemblement : AU GYMNASSE DELESSERT
Boulevard Benjamin Delessert

Départ : **8h30 et 8h35**

La Saumuroise 160 km Dénivelé 1100 m
100 km Dénivelé 600 m

*Epreuve comptant pour le
Trophée de L'Ouest des Cyclosporatives*

Organisation

Vélo Sport Saumurois

Site Internet : <http://velo.sport.saumurois.free.fr> (Forum)

Sous l'égide de la
Fédération Française de Cyclisme

Chapes Liquides Saumuroises

**Applicateur agréé
Chape Liquide**

Rénovation-Plancher chauffant
Z.I. CHACE 49400 Chacé

Tél : 02 41 52 99 32

sarl.jlg@orange.fr



ville de
Saumur

SAUMUR
agglo